

# Le saviez-vous ?

Il existe environ 80 monnaies locales en France.

Ce chiffre a doublé en 5 ans (40 en 2017).  
Les transactions en monnaies locales représentent en tout 5 millions d'euros.

Quelques exemples :

- l'Abeille dans le Lot-et-Garonne
- l'Eusko dans le pays Basque
- le Sol-violette dans la région Toulousaine
- le Moneko dans la région Nantaise
- le Vendéo en Vendée
- le Galleco dans la région Rennaise

Les monnaies locales sont réglementées par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Pour aller plus loin : [www.lagalette.log.bzh](http://www.lagalette.log.bzh)

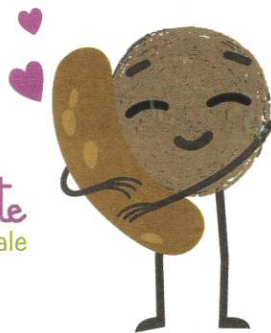
Contacts : [lagalette@gozmail.bzh](mailto:lagalette@gozmail.bzh)

06 37 78 25 19

06 88 45 66 15



La Galette  
monnaie locale



DESIGN GRAPHIQUE : GRISODE



Une monnaie  
locale et citoyenne

à Louvigné-du-Désert et ses alentours !

